



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guyane : delinquance et criminalite

Question écrite n° 41927

Texte de la question

Mme Christiane Taubira-Delannon attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le dispositif judiciaire en Guyane. Les moyens disponibles sont sans commune mesure avec la multiplication des pratiques delictueuses, la montée de la delinquance et de la criminalite telles qu'elles sont averees statistiquement et sociologiquement. Ces elements n'ont pas manque d'alerter M. le Premier ministre qui, dans son allocution presentee a la prefecture de Guyane le 11 avril ecoule, s'est engage au renforcement des moyens de justice et a une reflexion sur la creation d'une seconde chambre au tribunal de Cayenne. Compte tenu de l'urgence que requiert la lutte contre l'insecurite, elle lui demande de bien vouloir lui preciser les mesures envisagees a court et moyen terme.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaitre a l'honorable parlementaire que l'amelioration des conditions de fonctionnement des juridictions est une priorite de la chancellerie. A cet egard, des mesures ont ete decidees dans le cadre du plan pluriannuel pour la justice. Il s'agit notamment de la creation de trois cents postes de magistrats et de mille vingt postes de fonctionnaires, de l'institution de magistrats exerçant a titre temporaire, et de la creation des assistants de justice. En particulier, la loi de finances pour 1996 prevoit pour les juridictions la creation de cinquante huit postes de magistrats et de quatre cent soixante-huit postes de fonctionnaires des greffes. Le departement de la Guyane comprend un tribunal de grande instance et un tribunal d'instance, dont le siege est a Cayenne. Le tribunal de grande instance de Cayenne a actuellement un effectif compose de huit magistrats du siege (y compris ceux du tribunal d'instance), de trois magistrats du parquet, et de vingt-trois fonctionnaires. Cette juridiction a deja retenu l'attention de la chancellerie, la population de son ressort ayant connu une augmentation de + 57 % sur la periode 1982-1990, tandis que la moyenne nationale s'elevait a + 4,5 %. Cette exceptionnelle croissance de la population a ete accompagnee d'un developpement important de la delinquance. Entre 1991 et 1994, le nombre des proces-verbaux a augmente de + 40,49 % (+ 13,32 % en moyenne nationale) et celui des jugements correctionnels de + 54,05 % (pour une moyenne nationale de - 16,76 %). Du fait de ces elements, un poste de juge de l'application des peines a ete cree au tribunal de grande instance de Cayenne au titre de la loi de finances pour 1996. En outre, au titre de la meme loi de finances, un poste de substitut place a ete cree a la cour d'appel de Fort-de-France. Ce magistrat pourra exercer ses fonctions notamment au parquet du tribunal de grande instance de Cayenne. Cette juridiction avait deja beneficie, en 1995, de la creation d'un poste de juge d'instruction. Les procedures rapides connaissent un accroissement notoire dans cette juridiction. Par ailleurs, des efforts importants ont ete accomplis, sous l'impulsion du ministere public, dans les domaines de la direction de la police judiciaire, de la tenue de tableaux de bord indispensables a la conduite de l'action publique, de la participation aux instances de coordination departementale, de la mise en oeuvre, avec la protection judiciaire de la jeunesse et l'administration penitentiaire, de veritables politiques de prevention, de reinserion et de maitrise des flux carceraux. L'ensemble de ces mesures devrait permettre d'optimiser l'action judiciaire dans le departement de la Guyane. Enfin, en ce qui concerne la creation de chambres supplementaires, le nombre de chambres n'est plus un element

determinant de classement des juridictions par ordre d'importance. L'affectation des moyens, notamment la creation de postes de magistrats ou de fonctionnaires, et la repartition des credits resultent principalement de l'analyse de l'activite reelle de la juridiction, liee le plus souvent a la croissance de la population.

Données clés

Auteur : [Mme Taubira-Delannon Christiane](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41927

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 1996, page 4224

Réponse publiée le : 4 novembre 1996, page 5797